



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/12/13

Reçu en Préfecture le : 23/12/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 décembre 2013
D - 2013/735

Aujourd'hui 16 décembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Béatrice DESAIGUES

**Réseau de lecture publique de Bordeaux. Bibliothèque
Jean de La Ville de Mirmont (Saint-Augustin).
Demande de subvention à l'Etat au titre du concours
particulier créé au sein de la dotation générale de
décentralisation pour les bibliothèques municipales et les
bibliothèques départementales de prêt. Autorisation**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération 2013/361 adoptée lors du conseil municipal du 24 juin dernier, vous avez autorisé le Maire à solliciter l'Etat pour participer à l'équipement en mobilier et en matériel informatique des bibliothèques Mériadeck et Flora Tristan.

Il en va de même pour la Bibliothèque Jean de La Ville de Mirmont dans le quartier Saint-Augustin qu'il convient d'équiper en mobilier et matériel informatique et audiovisuel, pour un coût HT de 184.472,21 €.

Pour rappel, les travaux d'aménagement de cette bibliothèque ont été soutenus par l'Etat à hauteur de 50%, au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt.

L'Etat est susceptible de poursuivre son soutien au même niveau sur la base du plan de financement suivant :

Bibliothèque Saint-Augustin – acquisition de mobilier et de matériel informatique et audiovisuel

Financiers	TOTAL HT	<i>Dont matériel et mobilier</i>	<i>Dont informatique et multimédia</i>	%
Etat / 1ère fraction du concours particulier DGD	92.236,10 €	71.983,14 €	20.252,96 €	50%
Ville de Bordeaux	92.236,11 €	71.983,15 €	20.252,96 €	50%
TOTAL H.T.	184.472,21 €	143.966,29 €	40.505,92 €	

Dans le cas où ce cofinancement serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat pour le volet mobilier et matériel informatique et audiovisuel de la bibliothèque Jean de La Ville de Mirmont au titre de la 1^{ère} fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
- à signer tout document afférant à ce cofinancement,
- et à encaisser ce cofinancement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 décembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU